



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 05.08.2025

AVIS Perturbation 2025/576 du 05.08.2025

Objet: Lignes 233, 250 et 291

En raison de travaux routiers, **la N.14 entre Medernach et Larochette** sera barrée à toute circulation
du lundi 18 août 2025 au vendredi 12 septembre 2025 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 233

Les courses d'autobus concernées en provenance de Stegen feront demi-tour après la desserte de l'arrêt de Medernach-Op der Lann N.14 en direction de Stegen – à gauche via le C.R.115 en direction de Schrondweiler – Cruchten – C.R.123 en direction d'Essingen – Beringen – terminus à l'arrêt de Mersch-Gare.

• Ne seront pas desservis les arrêts suivants:

- MEDERNACH, Op der Gare
- MEDERNACH, Fondation
- LAROCLETTE, Leedebach
- LAROCLETTE, Spuerkeess
- LAROCLETTE, Boltgesteen
- LAROCLETTE, Hangelsbour
- LAROCLETTE, Goudelt
- ANGELSBURG, Paafendall
- MERSCH, Bënzert
- ROLLINGEN, Fielserstrooss

Ligne 250

Les courses d'autobus concernées en provenance de Stegen circuleront après la desserte de l'arrêt de Medernach-Op der Lann via le C.R.358 en direction Savelbur – à droite C.R.356 en direction Christnach – C.R.118 vers Larochette – suite itinéraire normal et vice-versa.

• Ne seront pas desservis les arrêts suivants:

- MEDERNACH, Op der Gare
- MEDERNACH, Fondation
- LAROCLETTE, Leedebach
- LAROCLETTE, Bleech

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Ligne 291

Les courses d'autobus concernées circuleront de Medernach à gauche via le CR 358 vers Savelbur – à droite C.R.356 vers Christnach – C.R.118 vers Larochette – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Medernach-Op der Gare sera remplacé par l'arrêt de Medernach-Op der Lann.
- L'arrêt de Larochette-Bleech sera remplacé par l'arrêt de Larochette-Millewee

Remarque pour les lignes 250 et 291:

Les entreprises d'autobus seront autorisées à utiliser des autobus de catégorie standard.

Remarque:

Les voyageurs entre Larochette et Mersch auront la possibilité de prendre la ligne 234.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s). .